nformations communales

Bulletin d'information Prez-vers-Noréaz Hiver 2018 – 2019





Administration communale

Route de Fribourg 19 CH-1746 Prez-vers-Noréaz 026 470 13 33 secretariat@prez-vers-noreaz.ch



SOMMAIRE

MESSAGE DU SYNDIC	2-4
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE	5
BUDGET 2019 :	
Commentaires	6-8
Fonctionnement, coefficient 80%	9-21
Fonctionnement, coefficient 84%	21-23
Investissements	24-25

OBJETS soumis au vote	26-28
INFORMATIONS DIVERSES	29-48



MESSAGE DU SYNDIC

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à l'assemblée communale du budget. Celle-ci aura lieu le

lundi 17 décembre 2018 à 20h00

Comme vous le constaterez dans les pages de ce bulletin communal, le Conseil communal n'a pas chômé ces derniers temps. Plusieurs très gros projets nous ont occupés en plus de la gestion « habituelle » de la commune. Voici donc quelques informations :

Cette année encore, nous vous présentons un budget équilibré, cela malgré de fortes augmentations au niveau des dépenses concernant les écoles et la prise en charge des plus jeunes dans les crèches et garderies. Nous avons aussi tenu compte des demandes faites lors des dernières assemblées au suiet d'une diminution du coefficient d'imposition. En passant de 84% à 80%, nous espérons répondre aux attentes. Nous avons cependant décidé de proposer cette diminution pour deux ans, soit pour 2019 et 2020, tout en espérant que ce coefficient puisse être maintenu à long terme ; force est de constater que de nombreux investissements sont à venir et des réflexions par rapport à nos infrastructures, scolaires et pour nos sociétés seront à mener ces prochaines années. Nous bénéficions d'une situation financière saine qui nous permet une baisse, mais nous jugeons dangereux, à la vue du plan financier, de nous engager au-delà de deux ans. Pour le budget 2021, une nouvelle décision devra être prise si nous entendons maintenir ce coefficient à 80%.

En cas de fusion en 2020, c'est la nouvelle commune qui prendra la décision du coefficient d'imposition. Celui-ci est cependant tout à fait compatible avec ceux de Corserey et de Noréaz pour 2019, des discussions ont eu lieu à ce sujet. En aucun cas cette diminution ne devrait poser un problème pour une éventuelle nouvelle commune.

La fusion justement, a été un grand sujet d'échanges tout à fait constructifs entre nos trois communes ces derniers mois et évidemment au sein du Conseil communal de Prez-vers-Noréaz. Les discussions se poursuivent afin de pouvoir vous consulter tout en vous donnant un maximum d'informations quant aux incidences de la fusion en vue de la votation du 10 février 2019, en principe. Vous trouverez quelques informations supplémentaires - les mêmes pour les trois communes - dans ce bulletin.

Le projet de route de contournement a été défendu devant le « Comité de pilotage cantonal de priorisation des routes de contournement » présidé par M. Jean-François Steiert le 28 mai dernier. Les sept projets ont ainsi pu être examinés en détail.

Une décision quant à la priorisation des projets par le Canton devrait être communiquée avant la fin de l'année par



M. Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat en charge de ce dossier.

La traversée de la localité de Prez-vers-Noréaz a été aussi largement discutée, au sein du Conseil communal avec le soutien d'un bureau spécialisé dans ce genre de réalisations, le bureau Team+ à Bulle. La gestion de la sécurité d'abord, mais aussi du bruit et des canalisations sous le trottoir doivent avancer de concert.

Une réunion a eu lieu au mois d'octobre pour discuter avec M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, ses services et les bureaux d'ingénieurs impliqués afin de présenter un devrait avant-projet qui permettre d'augmenter la sécurité, mais aussi résoudre les problèmes de bruit et de canalisations. avons Nous vraiment trouvé interlocuteurs d'accord de travailler dans ce sens, ce qui nous permettra de revenir vers l'assemblée très rapidement avec des projets concrets. Nous profiterons de l'assemblée pour donner la parole au bureau Team+ pour vous présenter les contours essentiels du projet : diminuer le gabarit de la route afin de réduire la vitesse des véhicules et donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux canalisations sous le trottoir.

Notre Plan d'Aménagement Local (PAL) a été mis à l'enquête publique. Le traitement des oppositions vient de se terminer. Le PAL, outil de planification important, nous donne une vision du développement de notre commune pour les quinze ans à venir.

Mais les exigences de plus en plus nombreuses au fil du temps qui a passé depuis le début de l'étude nous amènent à devoir repasser devant l'assemblée, le budget prévu étant déjà dépassé.

La **butte de tir,** d'entente avec les communes partenaires de Corserey, Noréaz et Ponthaux sera assainie ces prochaines années ; des récupérateurs de balles seront également mis en place. Vous trouverez là aussi quelques informations quant à cet investissement nécessaire.

La troisième phase des travaux collectifs du Remaniement Parcellaire Simplifié (RPS) touche à sa fin. Vous aurez sans doute observé la réalisation de nombreux chemins agricoles. Une dernière phase de travaux est en cours et devrait se terminer au printemps prochain. Le Conseil communal espère que « l'outil de travail » des agriculteurs du village est ainsi grandement amélioré.

cercle scolaire fonctionne depuis septembre 2018 avec la commune de Corserey en plus de celles de Noréaz, Ponthaux et Prez-vers-Noréaz. La gestion de ce regroupement scolaire est un travail énorme. Le transport des élèves est particulièrement difficile à gérer. Je profite de ce message pour remercier tous les acteurs qui ont permis cet agrandissement du cercle, centre toujours avec au leurs préoccupations, les élèves de nos quatre villages.

L'office postal de Prez-vers-Noréaz bénéficie toujours de toute notre attention. A chaque occasion possible, le Conseil communal continue de militer pour un maintien de l'offre postale dans notre village et des postes de travail qui y sont associés, finalement pour la continuité d'un service public de qualité. La



stratégie de démantèlement de la Poste Suisse - fermeture de tout ce qui peut l'être nous semble de plus en plus absurde. On parle aujourd'hui déjà du « désert postal » fribourgeois. J'espère ainsi vous avoir renseigné au mieux sur le travail d'équipe réalisé par le Conseil communal grâce à l'aide précieuse de son administration. Je me réjouis de vous rencontrer prochainement lors de notre assemblée communale.

Vincent Gremaud, Syndic



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Prez-vers-Noréaz sont convoqués en

ASSEMBLEE COMMUNALE

le lundi 17 décembre 2018 à 20h00 à la salle communale

Tractanda:

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 26 avril 2018.
- **2.** Modification du coefficient d'impôts de 84 à 80% pour les personnes physiques et pour les personnes morales, pour les années 2019 et 2020.
- 3. Budget 2019:
 - 3.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement.
 - 3.2 Investissements:
 - a) Etude pour la réalisation de la traversée de la localité : présentation d'un avantprojet par le Bureau Team+ Bulle ; financement y relatif.
 - b) Assainissement et mise aux normes de la butte de tir et de la ciblerie ; financement y relatif.
 - c) Adduction d'eau : bouclage secteur route de Fribourg ; financement y relatif.
 - d) Adduction d'eau : assainissement secteur route du Moulin ; financement y relatif.
 - e) Plan d'aménagement local : budget complémentaire ; financement y relatif.
 - 3.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement.
- 4. Approbation du règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire.
- 5. Fusion des communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz : état de la situation.
- 6. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 26 avril 2018 est disponible sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch ainsi qu'à l'Administration communale.

Le budget 2019 figure dans le bulletin communal ainsi que sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch



BUDGET 2019

Le budget 2019 qui vous est présenté intègre une baisse d'impôts. En effet, nous proposons une baisse de 4 centimes (4,75%) pour arriver à 80 centimes par franc payé au canton.

Malgré cela, il respecte l'équilibre entre les charges et les produits, soit un léger bénéfice de CHF 7'936.01. Si la baisse d'impôt n'est pas acceptée par l'assemblée, le budget présentera un bénéfice de CHF 145'336.01 car les recettes fiscales seraient augmentées de CHF 137'400.-.

Les coûts augmentent légèrement dans le domaine de l'administration, de l'enseignement, de la santé et des affaires sociales.

Pour 2019 notre commune doit faire face à des charges liées provenant du canton d'un montant de CHF 1'826'669.80 soit une hausse de 2,9% par rapport à 2018. Cette hausse est en partie due à l'augmentation du nombre d'habitants (+66) car ce nombre d'habitants fait partie de la formule de calcul pour la répartition des charges. Cette hausse est surtout constatée dans l'enseignement.

Les charges liées provenant d'ententes intercommunales ou d'associations de communes représentent CHF 476'605.90.

La totalité des charges liées représentent le 56.5% des charges de fonctionnement (sans intérêts et amortissements).

Le budget de fonctionnement



Le budget de fonctionnement présente un bénéfice de CHF 7'936.01.

Les principaux éléments à relever sont les suivants :

- Charges salariales : elles augmentent en raison du fait que chaque année des heures supplémentaires sont à payer. La complexité des tâches augmente toujours : il faut faire face aux nombreuses demandes du canton en matière de votations, élections 2019, transferts de données, par exemple pour le registre du contrôle des habitants.
- Enseignement et formation : ce sont principalement les frais de transports des élèves et des équipements qui augmentent en raison de la nouvelle répartition des coûts entre les communes et le canton.



- Affaires sociales : la plus grande partie des charges sont des charges liées et sont stables. Par contre les frais de garde des enfants sont en très forte augmentation.
- **Entretien des bâtiments** : les charges d'entretien contiennent le remplacement des boiseries sur la façade ouest du bâtiment communal et le changement des portes de la salle communale.
- **Protection de l'environnement** : la couverture des charges de l'approvisionnement en eau est de 76,5 en baisse de 10,9% par rapport à 2018.

Pour la protection des eaux, la couverture est de 89,6%, en hausse de 14,5%.

Pour les ordures ménagères, la couverture des charges est de 83,5%, en hausse de 8,2%.

Pour être en conformité avec la loi, ces taux devraient atteindre le 100% pour l'eau et l'épuration. Le nouveau règlement à venir permettra d'atteindre ce taux légal de 100%. Pour les ordures, le taux légal de 70% est atteint.

• **Finances et impôts**: **Les impôts** 2019 doivent apporter une recette supérieure à 2018, malgré la baisse du coefficient d'impôt. C'est l'augmentation du nombre de contribuables qui en est la raison principale. Les recettes de la contribution immobilière sont également en hausse.

Le budget des investissements

Cinq nouveaux objets sont prévus au budget 2019 pour un total de CHF 550'000.- :

- Un montant de CHF 110'000.- pour un assainissement et la mise aux normes de la butte de tir et de la ciblerie.
- Un montant de CHF 100'000.- pour une étude de la traversée de la localité.
- Un montant de CHF 250'000.- pour l'adduction d'eau : bouclage du secteur de la route de Fribourg.
- Un montant de CHF 60'000.- pour l'adduction d'eau : assainissement du secteur route du Moulin.
- Un crédit complémentaire pour la révision du plan d'aménagement local pour CHF 30'000.-.





Des investissements déjà votés sont reportés en 2019 car leur réalisation n'a pas pu se concrétiser en 2018 soit :

Reports pour un total de CHF 548'000.-

- Report de crédit de CHF 18'000.- pour l'étude de faisabilité de captage de la source des Romains.
- Report de crédit de CHF 530'000.- pour la mise en séparatif du secteur Laiterie-Sarina.

L'endettement – le financement



Pour financier les investissements qui seront réalisés en 2019, soit environ CHF 1'000'000.-, il faudra recourir à un premier emprunt. Il constituera une dette par habitant d'environ CHF 1'000.-.

Suzanne Morel



BUDGET 2019

Compte de fonctionnement avec un coefficient d'impôts de 80%

Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budget	t 2018	Budget	t 201 9
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	388 306.65	65 695.39	427 411.40	65 635.00	454 335.10	70 905.00
01	ACCEMPLEE COMMUNALE						
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS	65 129.65	800.00	77 536.00	200.00	92 798.00	200.00
01.300.00	Traitements et jetons du Conseil	05 129.05	800.00	77 556.00	200.00	92 796.00	200.00
01.300.00	communal	48 277.65		55 350.00		55 350.00	
01.300.10	Jetons et frais de la Commission	40 277.03		33 330.00		33 330.00	
01.300.10	financière	518.00		850.00		850.00	
01.300.20	Rémunération des scrutateurs	413.50		1 100.00		2 142.00	
01.300.30	Commission de naturalisation	344.75		1 800.00		1 800.00	
01.303.00	Cotisations aux assurances sociales	311.73		1 000.00		1 000.00	
01.000.00	AVS-APG-AC	3 185.62		3 200.00		3 200.00	
01.305.00	Cotisations Assurances maladie et	0 100.02		3 200.00		3 200.00	
01.000.00	accidents	81.83		120.00		120.00	
01.310.00	Fournitures de bureau, publications,						
	annonces	960.85		1 400.00		1 400.00	
01.317.00	Dédommagements (déplacements,						
	représentations)	4 395.85		4 300.00		6 000.00	
01.318.00	Frais de ports	1 939.15		2 880.00		2 400.00	
01.318.10	Honoraires organe de révision	4 536.00		4 536.00		4 536.00	
01.318.20	Honoraires fusion			2 000.00		15 000.00	
01.319.00	Cotisations	476.45					
01.431.10	Emoluments administratifs droit de						
	cité		800.00		200.00		200.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	323 177.00	64 895.39	349 875.40	65 435.00	361 537.10	70 705.00
02.301.00	Traitement du personnel						
	administratif	131 155.15		153 412.00		165 000.00	
02.301.20	Allocations familiales	980.00				4 770.00	
02.303.00	Cotisations aux assurances sociales						
	AVS-APG-AC	40 350.65		47 800.00		48 800.00	
02.304.00	Cotisations aux Caisses de						
	prévoyance	31 506.40		35 827.00		36 827.00	
02.305.00	Cotisations Assurances maladie et	7 705 45		0.050.00		0.050.00	
02 200 00	accidents	7 765.15		8 850.00		8 950.00	
02.309.00	Formation			500.00		1 500.00	
02.310.00	Fournitures de bureau, publications,	9 106 00		0.000.00		0.000.00	
02.311.00	annonce Achats de machines et de mobilier	8 106.00		9 000.00		9 000.00	
02.311.00	de bureau	9 250.10		1 000.00		3 700.00	
02.312.00	Energie	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
02.312.00	Achat logiciel et mat. informatique	12 437.25		3 200.00		2 700.00	
02.315.00	Entretien des machines et du	12 437.23		3 200.00		2 /00.00	
	End chen des machines et du						
	mobilier bureau	21 278.35		21 000.00	l	14 000.00	









Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02.318.00	Assurances diverses, RC mobilier,						
	etc.	6 775.95		6 500.00		6 800.00	
02.318.10	Frais administratifs (ports,						
	téléphones, etc.)	10 491.15		8 840.00		10 000.00	
02.318.20	Emoluments de chancellerie	2 682.80		2 000.00		2 000.00	
02.318.30	Site internet	607.15		10 000.00		4 000.00	
02.318.50	Prestations de tiers	4 400 00		2 000.00		2 000.00	
02.319.00	Cotisations aux associations	1 180.00		1 300.00		1 300.00	
02.390.00	Imputations internes des amortissements	22 816.50		22 916 50		22 816.50	
02.390.10	Imputations internes des intérêts	11 373.60		22 816.50 11 829.90		11 373.60	
02.431.00	Emoluments administratifs	11 3/3.00	3 410.70	11 829.90	3 500.00	11 3/3.00	4 000.00
02.431.00	Travaux administratifs pour tiers		1 000.00		1 000.00		1 000.00
02.435.00	Ventes et prestations de service		3 010.85		1 500.00		1 500.00
02.436.00	Remboursements de tiers et		3 010.83		1 300.00		1 300.00
02.430.00	d'assurance		20 645.45		16 645.00		16 645.00
02.436.10	Retenues sociales sur les salaires		15 982.55		22 090.00		22 090.00
02.436.20	Retenues sociales sur charges		13 302.33		22 030.00		22 030.00
	réimputées		19 865.84		20 700.00		20 700.00
02.436.30	Remboursement allocations						
	familiales		980.00				4 770.00
1	ORDRE PUBLIC	182 161.35	135 760.55	158 240.10	102 750.00	161 421.45	102 100.00
12	JUSTICE	21 766.00		24 181.00		29 517.00	
12.351.00	Participation aux frais de curatelles	21 766.00		24 181.00		29 517.00	
12.551.00	Tarticipation dux mais de caratenes	21 700.00		24 101.00		23 317.00	
14	POLICE DU FEU	39 294.40	21 510.90	44 733.00	23 000.00	44 109.00	23 000.00
14.300.00	Jetons de présence de la						
	commission du feu	521.50		1 000.00		1 000.00	
14.311.20	Pot commun CSPI	37 287.00		39 533.00		38 909.00	
14.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel,						
	etc.			1 000.00		1 000.00	
14.318.00	Frais d'interventions	1 016.10		2 000.00		2 000.00	
14.318.30	Part. frais exploitation C.I. / C.R.	169.80		200.00		200.00	
14.319.00	Cotisations aux fédérations	300.00		1 000.00		1 000.00	
14.430.00	Taxes d'exemption des sapeurs-						
	pompiers		21 510.90		22 000.00		22 000.00
14.452.00	Participations des autres communes				1 000.00		1 000.00
140	CSPI - NPC	114 249.65	114 249.65	79 750.00	79 750.00	79 100.00	79 100.00
140.300.00	Traitements et jetons de la			F00 00		100.00	
140.300.10	commission Frais état-major NPC	6 412.70		500.00		100.00 5 000.00	
140.300.10	Solde du corps des sapeurs-	6 412.70				5 000.00	
140.301.00	pompiers	64 921.60		30 000.00		30 000.00	
140.301.10	Salaires	290.00		1 000.00		500.00	
140.303.00	Cotisations aux assurances sociales	230.00		1 000.00		300.00	
110.303.00	AVS-APG-AC	26.70		100.00		100.00	
140.304.00	Cotisations aux Caisses de	20.70		100.00		100.00	
0.00 1100	prévoyance	20.75		100.00		100.00	
140.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents	5.45		250.00		100.00	
	accidents	5.45		230.00			









Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budget	t 2018	Budget	2019
-		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.310.00	Fourniture de bureau et						
110.310.00	abonnements	1 024.60		700.00		1 000.00	
140.311.00	Equipement pompiers	7 650.05		12 000.00		12 000.00	
140.311.20	Matériel protection respiratoire	4 583.44		2 000.00		2 000.00	
140.313.00	Achat marchandises, fournitures	. 303		2 000.00		2 000.00	
	diverses	15 924.70		10 000.00		10 000.00	
140.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel,			2 000 00		2 000 00	
140 217 00	etc.	1 663.76		3 000.00		3 000.00	
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réceptions)	3 318.35		3 000.00		3 000.00	
140.318.00	Frais d'interventions	3 318.33		3 000.00		1 000.00	
140.318.00	Frais de raccordement téléphonique	1 765.90		2 100.00			
		1 /65.90		2 100.00		2 100.00	
140.318.30	Part. frais exploitation C.I./C.R.	4 4 70 00		1 000 00		400.00	
140.318.40	Examens médicaux d'aptitudes SP Cotisations aux fédérations	1 170.00		1 000.00		1 000.00	
140.319.00		1 142.65		1 500.00		1 500.00	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	806.00		2 500.00		1 200.00	
140.436.00	Remboursements frais d'interventions		35 362.60		1 000.00		1 000.00
140.436.10	Remboursement de tiers		199.55				
140.452.00	Participations des autres communes		75 217.50		78 750.00		78 100.00
140.461.00	Subventions de l'ECAB		3 470.00				
15	MILITAIRE	3 006.00		5 629.00		3 327.00	
15.315.00	Entretien et rénovation installations			2 500 00			
15.352.00	de tir Participation au stand			2 500.00			
15.552.00	intercommunal	3 006.00		3 129.00		3 327.00	
	Intercommuna	3 000.00		3 129.00		3 327.00	
16	PROTECTION CIVILE	2 653.45		2 695.50		2 984.10	
16.300.00	Jetons de présence et frais de	2 033.43		2 093.30		2 304.10	
	commission	54.75		460.00		460.00	
16.301.00	Solde du corps de protection civile et salaires	468.55					
16.303.00	Cotisations aux assurances sociales	100.55					
	AVS-APG-AC	43.15					
16.304.00	Cotisations aux Caisses de						
	prévoyance	33.50					
16.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents	8.80					
16.318.00	Raccordement téléphonique,						
	télécommande SFI	304.20		350.00		350.00	
16.352.00	Participation à OPC Cantonale	1 740.50		1 885.50		2 174.10	
17	PROTECTION DE LA POPULATION	1 191.85		1 251.60		2 384.35	
17.351.00	Dispositif sanitaire événements					1 100 00	
17.352.00	majeurs Participation à ORCOC	1 191.85		1 251.60		1 109.00 1 275.35	
11.332.00	r articipation a Oncoc	1 131.03		1 231.00		1 2/3.33	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 171 814.44	46 811.04	1 308 194.85	41 118.40	1 480 919.57	106 328.30
20	ECOLE ENEANTING	76 640 50		70 505 60		92 400 60	
20.351.00	Participation aux dépenses	76 648.50		79 505.60		83 109.60	
20.331.00	cantonales	76 648.50		79 505.60		83 109.60	
		2 2 .0.00		2 2 2 3 . 0 3			









Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budge	t 2018	Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	719 307.42	25 152.04	867 921.61	29 118.40	1 008 267.50	88 328.30
21.310.00	Achat de fournitures scolaires	214.00					
21.318.00	Prest. services pour la gestion cercle						
	scolaire	1 000.00		1 000.00		1 000.00	
21.351.00	Participation aux dép. cant. écoles						
	primaires	291 229.05		307 486.50		326 519.50	
21.351.05	Part. aux frais transport des écoles	17 601.60		73 150.35		100 000.00	
21.351.10	Participation pot commun cercle	25 564 57		60.246.76		446.007.00	
21.352.00	scolaire Part. d'écolage versé à une autre	25 564.57		68 246.76		146 097.00	
21.352.00	commune	3 580.20		8 000.00		4 000.00	
21.352.10	Participation aux frais des écoles du	3 380.20		8 000.00		4 000.00	
21.552.10	CO	380 118.00		404 344.00		430 651.00	
21.390.00	Imputations internes des						
	amortissements			5 694.00			
21.423.00	Location des salles de classe et de						
	gym		25 149.19		27 118.40		84 828.30
21.452.10	Autres participations		2.85		2 000.00		3 500.00
219	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	34 733.15	21 659.00	22 750.00	12 000.00	35 750.00	18 000.00
219.300.00	Traitements et jetons de la	1 10 00		250.00		350.00	
219.318.00	Commission	148.00		250.00		250.00	
219.318.00	Prest. services pour la gestion de l'AES	500.00		500.00		500.00	
219.351.00	Participation communale à l'AES	34 085.15		22 000.00		35 000.00	
219.436.00	Remboursements des parents à	31003.13		22 000.00		33 000.00	
	l'AES		21 659.00		12 000.00		18 000.00
22	ECOLES SPECIALISEES	173 906.15		184 972.64		201 300.47	
22.351.10	Aide inst.spécialisées pers.hand. ou						
	inadaptées - écoles sp.	140 187.80		144 252.55		155 972.10	
22.351.20	Mesures pédago-thérapeutiques						
22 266 00	dispensées par prest.privés	6 842.05		6 988.70		7 361.75	
22.366.00	Contrib. cours spéc. logopédie,	26 876.30		33 731.39		37 966.62	
	psychologie	20 670.30		33 /31.39		37 900.02	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	10 976.95		11 600.00		11 600.00	
23.351.00	Office cantonal pour la formation	2001000					
	professionnelle	10 976.95		11 600.00		11 600.00	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	156 242.27		141 445.00		140 892.00	
29.300.00	Jetons et frais de la commission						
	scolaire	5 516.25		3 000.00		2 000.00	
29.301.00	Salaires du personnel de	22 000 05		20 220 00		20,000,00	
29.303.00	conciergerie Cotisations aux assurances sociales	22 896.05		20 320.00		30 000.00	
29.303.00	AVS-APG-AC	1 696.65		1 125.00		1 467.00	
29.304.00	Cotisations aux Caisses de	1 050.05		1 123.00		1 407.00	
	prévoyance	1 318.35		900.00		1 173.00	
29.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents	404.05		500.00		652.00	
29.310.00	Achats: livres, matériel gymnastique	564.00		3 500.00		1 500.00	
29.311.00	Achat de machines, mobilier et						
	informatique	10 332.35		1 000.00		1 000.00	
29.312.00	Eau, énergie, combustible	51 695.32		50 000.00		50 000.00	









29.313.00		Comptes 2017			2018		t 2019	
29.313.00	_	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
_5.515.00	Frais de nettoyage et de							
	conciergerie	1 827.90		2 000.00		2 000.00		
29.314.00	Entretien et rénovation des							
	bâtiments	13 914.75		5 000.00		5 000.00		
29.314.20	Nettoyage des bâtiments	43 966.80		42 000.00		44 000.00		
29.314.30	Location places de parc école	400.00		400.00		400.00		
29.318.00	Assurances ECAB	1 709.80		1 700.00		1 700.00		
29.318.10	Honoraires et prestations de services			10 000.00				
3	CULTURE ET LOISIRS	67 531.65		74 953.25		78 284.25		
20	CHITLIPE	40 442 00		42 222 00		40.042.40		
30 351 00	CULTURE Participation aux dénonces du	40 442.80		42 323.80		49 943.10		
30.351.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	19 922.80		17 507.80		24 335.10		
30.351.10	Part. à la formation musicale des	13 322.00		17 307.00		24 333.10		
30.331.13	jeunes	3 400.00		3 600.00		3 600.00		
30.352.00	Part. à la bibliothèque							
	intercommunale	10 020.00		12 516.00		13 308.00		
30.352.10	Participation à passeports vacances			200.00		200.00		
30.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	7 100.00		8 500.00		8 500.00		
34	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	20 806.15		29 129.45		23 841.15		
34.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	579.75						
34.301.00	Salaires travaux parcours Vita + pl. jeux	959.45		2 600.00		2 600.00		
34.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	88.30		211.00		211.00		
34.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	68.65		163.00		163.00		
34.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	17.95		40.00		40.00		
34.314.00	Entretien des places de sport et de							
	jeux	8 264.90		13 200.00		8 000.00		
34.365.00	Dons aux sociétés sportives	4 000.00		6 000.00		6 000.00		
34.390.00	Imputations internes des							
24 200 40	amortissements	4 414.00		4 414.00		4 414.00		
34.390.10	Imputations internes des intérêts	2 413.15		2 501.45		2 413.15		
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES	6 282.70		3 500.00		4 500.00		
35.366.10	Animations du 3ème âge	6 282.70		3 500.00		4 500.00		
	age	3 202.70		3 300.00		+ 300.00		
4	SANTE	333 855.70	2 651.05	366 077.10	10 000.00	409 126.25	10 000.	
		223 223.70	2 002.00	223 377.20	_3 550.00		10 000.	
40	HOPITAUX	9 842.10		11 709.05		16 006.45		
40.351.00	Participation aux dépenses	3 3 .2.20						
	cantonales	1 080.15		1 064.95		1 201.65		
40.352.10	Participation à l'ambulance de district	8 761.95		10 644.10		14 804.80		
	district	0 /01.93		10 044.10		17 304.00		









Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budge	t 2018	Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
41	HOMES MEDICALISES	244 330.35		257 949.20		287 054.80	
41.351.00	Particip. au subv. cantonal, soins	244 330.33		237 343.20		207 034.00	
.1.551.65	spéciaux	156 948.90		168 696.85		183 070.40	
41.352.00	Participation aux homes médicalisés	-311.15					
41.352.05	RSS Organe de coordination sarinois			3 830.80		4 035.00	
41.352.10	Participation aux frais financiers des						
	homes	87 692.60		85 421.55		99 949.40	
44	SOINS AMBULATOIRES	75 137.10		83 718.85		93 065.00	
44.352.00	Part. aux soins et aides fam. à						
	domicile	38 757.95		43 471.75		49 019.55	
44.352.10	Part. aux indemnités forfaitaires	32 489.55		36 186.60		39 600.65	
44.352.30	Passepartout Sarine	382.60		410.00		563.30	
44.352.40	Service puériculture	3 507.00		3 650.50		3 881.50	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	4 546.15	2 651.05	12 700.00	10 000.00	13 000.00	10 000.00
46.318.10	Visites médicales	450.00		1 200.00		1 200.00	
46.318.20	Prise en charge par commune des						
	soins dent.	1 571.35		1 500.00		1 800.00	
46.351.00	Service dentaire	2 524.80		10 000.00		10 000.00	
46.433.00	Participat. des parents aux soins						
	dentaires		2 651.05		10 000.00		10 000.00
_							
5	AFFAIRES SOCIALES	563 097.45	1 130.10	594 123.95	1 200.00	679 859.80	1 200.00
50	AVS/APG/AI/ASSURANCE						
	CHOMAGE	1 130.10	1 130.10	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00
50.301.00	Traitement de l'Agent AVS	1 130.10		1 200.00		1 200.00	
50.436.00	Remboursements de tiers		1 130.10		1 200.00		1 200.00
54	STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA						
	PETITE ENFANCE	115 702.85		105 104.00		175 104.00	
54.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	22.25		100.00		100.00	
F4 202 00		33.25		100.00		100.00	
54.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC			4.00		4.00	
54.365.00	Subventions crèches et garderies	94 247.25		90 000.00		150 000.00	
54.365.20	Subv. à l'ass. d'accueil familial de	94 247.23		90 000.00		130 000.00	
34.303.20	jour Sarine	21 422.35		15 000.00		25 000.00	
	Jour Surme	21 422.55		13 000.00		25 000.00	
55	INVALIDITE	247 680.40		253 867.80		278 606.45	
55.351.00	Part. pour personnes handicapées	5556					
	ou inadaptées	247 680.40		253 867.80		278 606.45	
		550110				5 556.15	
58	ASSISTANCE	198 584.10		233 952.15		224 949.35	
58.300.00	Jetons de présence, frais de la						
	commission	1 470.75		700.00		700.00	
58.303.00	Cotisations aux assurances sociales			·			
	AVS-APG-AC			28.00		28.00	
58.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents			1.00		1.00	
58.351.00	Part. aux frais cantonaux						
	d'assistance	7 889.30		7 394.95		7 721.00	





Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58.351.10	Part. avances sur contr. d'entretien						
	non réc	5 610.60		6 420.25		6 340.25	
58.351.20	Aide aux victimes d'infractions	1 861.40		1 995.45		2 072.90	
58.351.30	Contribution des comm.au Fonds						
	cant. de l'emploi	15 645.00		17 731.00		18 853.00	
58.351.40	Participation LASoc	60 585.25		84 188.50		70 792.20	
58.352.00	Part. au Service Social Sarine-Ouest	102 304.00		104 350.00		107 232.00	
58.365.20	Dons caritatifs	2 302.00		1 643.00		1 709.00	
58.366.00	Subventions versées à des tierces						
	personnes	915.80		1 500.00		1 500.00	
58.366.30	Subv. abonnements transport public			8 000.00		8 000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	266 045.21	41 404.95	385 876.40	72 930.00	324 153.05	72 930.00
62	DOLLTES COMMUNIALES CENTE						
02	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	191 118.51	1 105.50	270 228.10		250 254.05	
62.300.00	Jetons et frais de la commission	730.50	1 103.30	4 000.00		4 000.00	
62.301.00	Traitement du personnel édilitaire	39 180.70		44 600.00		65 000.00	
62.303.00	Cotisations aux assurances sociales	39 180.70		44 000.00		03 000.00	
02.303.00	AVS-APG-AC	3 606.82		2 787.00		5 982.00	
62.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	2 802.85		2 973.00		4 650.00	
62.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	734.04		2 123.00		1 217.00	
62.311.00	Achat de véhicules, machines et matériel			4 000.00		4 000.00	
62.312.00	Eclairage public	6 885.65		8 000.00		6 000.00	
62.313.00	Achat de marchandises, fournitures diverses	1 870.80		4 000.00		4 000.00	
62 212 10							
62.313.10 62.314.00	Achat de carburant Entretien des routes et de l'éclairage	2 493.55		3 000.00		3 000.00	
62.314.10	Déblaiement, sablage et protection	59 975.60		105 000.00		40 000.00	
62.314.20	hivernale Entretien signalisation routière +	10 878.70		15 000.00		15 000.00	
	éclairage public	295.00		6 000.00		2 000.00	
62.315.00	Entretien des véhicules et machines	3 740.45		3 500.00		5 000.00	
62.318.00	Assurances pour les véhicules	5 533.80		6 000.00		6 000.00	
62.318.10	Honoraires et prestations de			F 000 05		F 000 05	
C2 240 00	services	025.02		5 000.00		5 000.00	
62.319.00	Impôts pour les véhicules	935.00		950.00		950.00	
62.390.00	Imputations internes des amortissements	35 476.00		36 476.00		53 476.00	
62.390.10	Imputations internes des intérêts	15 979.05		16 819.10		24 979.05	
62.436.10	Remboursement de tiers	13 373.03	1 105.50	10 019.10		27 979.03	
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX	6 328.00		6 443.00		7 052.00	
64.351.00	Part. fonds fédéral infrastructure ferroviaire	6 328.00		6 443.00		7 052.00	
65	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT	68 598.70	40 299.45	109 205.30	72 930.00	66 847.00	72 930.00
65.318.00	Achat abonnements CFF	28 179.00	40 233.43	28 000.00	72 330.00	28 000.00	12 330.00
65.351.00	Participation indemnité exploitation	29 574.70		37 435.00		38 847.00	





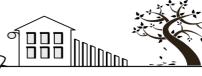




Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budget	t 2018	Budge	t 201 9
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65.390.00	Imputations internes des						
05.590.00	amortissements	10 845.00		39 195.00			
65.390.10	Imputations internes des intérêts	10 843.00		4 575.30			
65.435.00	Vente abonnements CFF		24 807.00	4 5/5.30	26 000.00		26 000.00
65.436.00	Remboursements de tiers		15 492.45		46 930.00		46 930.00
05.450.00	Remboursements de tiers		15 492.45		46 930.00		46 930.00
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	548 907.89	486 761.94	532 170.20	378 500.00	533 899.16	397 200.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	238 494.70	238 494.70	158 965.00	139 000.00	181 695.00	139 000.00
70.300.00	Jetons de présence et frais de la						
	commission	1 205.00		1 200.00		1 200.00	
70.301.00	Salaires	5 042.60		2 500.00		2 500.00	
70.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	464.20		210.00		210.00	
70.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	360.75		155.00		155.00	
70.305.00	Cotisations Assurances maladie et	04.45		120.00		420.00	
70 242 00	accidents	94.45		130.00		130.00	
70.312.00	Participation AESO	105 911.85		130 000.00		130 000.00	
70.313.00	Achats de marchandises, fournitures diverses	11 383.10		6 000.00		12 000.00	
70.314.00	Entretien et rénovation des	27.000.05		40,000,00		20 000 00	
	installations	27 989.05		10 000.00		20 000.00	
70.318.00	Frais d'analyse d'eau	1 122.75		1 000.00		2 000.00	
70.318.10	Honoraires et prestations de service	4 394.95		5 000.00		5 000.00	
70.319.00	Indemnités des zones de protection	1 500.00		1 500.00		1 500.00	
70.352.00	Participations (ultraviolets)	500.00		1 000.00		1 000.00	
70.380.00	Attribution à la réserve	78 526.00					
70.390.00	Imputations internes des amortissements			180.00		4 000.00	
70.390.10	Imputations internes des intérêts			90.00		2 000.00	
70.434.00	Location des compteurs,						
	abonnement fixe		24 234.60		27 000.00		27 000.00
70.434.30	Taxes raccordements trsf des inv.		123 034.65				
70.435.00	Vente d'eau		80 296.35		100 000.00		100 000.00
70.435.10	Vente d'eau AESO		10 929.10		12 000.00		12 000.00
71	PROTECTION DES EAUX	145 030.05	145 030.05	186 418.15	140 000.00	167 412.25	150 000.00
71.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	1 417.00		1 700.00		1 700.00	
71.301.00	Salaires	892.50		2 000.00		2 000.00	
71.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	82.15		200.00		200.00	
71.304.00	Cotisations aux Caisses de						
71.305.00	prévoyance Cotisations Assurances maladie et	63.85		110.00		110.00	
74 242 00	accidents	16.70		40.00		40.00	
71.312.00	Energie de la station de pompage	138.55		200.00		200.00	
71.314.00	Entretien et rénovation des installations	721.32		3 500.00		5 000.00	
71.314.10	Pondération épuration	40 064.40		48 800.00		50 000.00	









71.352.00 71.380.00	Taxe raccordement (alarme station pompage) Participation à la STEP-PGEE AESC Attribution à la réserve Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	281.50 59 583.75 5 062.68 20 303.45 16 402.20	145 030.05 89 164.09	210.00 66 658.15 42 000.00 21 000.00	140 000.00	210.00 56 246.60 30 303.45 21 402.20	Revenus 150 000.00
71.352.00 71.380.00 71.390.00 71.390.10 71.434.00 72 72.300.00	pompage) Participation à la STEP-PGEE AESC Attribution à la réserve Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	59 583.75 5 062.68 20 303.45 16 402.20 102 042.26		66 658.15 42 000.00 21 000.00	140 000.00	56 246.60 30 303.45	150 000.00
71.352.00 71.380.00 71.390.00 71.390.10 71.434.00 72 72.300.00	pompage) Participation à la STEP-PGEE AESC Attribution à la réserve Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	59 583.75 5 062.68 20 303.45 16 402.20 102 042.26		66 658.15 42 000.00 21 000.00	140 000.00	56 246.60 30 303.45	150 000.00
71.380.00 71.390.00 71.390.10 71.434.00 72 72.300.00	Participation à la STEP-PGEE AESC Attribution à la réserve Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	59 583.75 5 062.68 20 303.45 16 402.20 102 042.26		66 658.15 42 000.00 21 000.00	140 000.00	56 246.60 30 303.45	150 000.00
71.380.00 71.390.00 71.390.10 71.434.00 72 72.300.00	Attribution à la réserve Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	5 062.68 20 303.45 16 402.20 102 042.26		42 000.00 21 000.00	140 000.00	30 303.45	150 000.00
71.390.00 71.390.10 71.434.00 72 72.300.00 72.301.00	Imputations internes des amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	20 303.45 16 402.20 102 042.26		21 000.00	140 000.00		150 000.00
71.390.10 71.434.00 72 72.300.00 72.301.00	amortissements Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	16 402.20 102 042.26		21 000.00	140 000.00		150 000.00
71.434.00 72 72.300.00 72.301.00	Imputations internes des intérêts Taxes d'utilisation ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	16 402.20 102 042.26		21 000.00	140 000.00		150 000.00
71.434.00 72 72.300.00 72.301.00	ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires	102 042.26			140 000.00	21 402.20	150 000.00
72 72.300.00 72.301.00	ORDURES MENAGERES Jetons de présence et frais de commission Salaires			11// 220 00	140 000.00		150 000.00
72.300.00 72.301.00	Jetons de présence et frais de commission Salaires		89 164.09	11/1 220 00			
72.301.00	commission Salaires			114 CCU.UU	86 000.00	110 720.00	92 500.00
	commission Salaires				00 00000		
	Salaires	201.25		500.00		500.00	
72.303.00		13 678.85		15 000.00		15 000.00	
	Cotisations aux assurances sociales						
	AVS-APG-AC	833.92		870.00		870.00	
72.304.00	Cotisations aux Caisses de						
	prévoyance	341.60		300.00		300.00	
72.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents	206.59		250.00		250.00	
72.311.10	Coût des places pour conteneurs	400.00		1 000.00		1 000.00	
72.313.00	Achat de sacs et clips	5 466.95		4 000.00		5 500.00	
72.313.10	Achat de matériel	2 254.40		300.00		300.00	
72.314.00	Frais d'entretien de la déchetterie			7 000.00		2 000.00	
	Frais de ramassage et décharge	78 658.70		85 000.00		85 000.00	-
	Taxe de base		44 365.25		44 000.00		45 000.00
	Taxe proportionnelle (taxe au sac)		41 727.14		38 000.00		42 000.00
72.436.00	Remb. de tiers		3 071.70		4 000.00		5 500.00
			0 01 =11 0				
74	CIMETIERE	29 803.27	573.00	35 823.85	2 500.00	32 288.35	2 500.00
74.300.00	Jetons et frais de commission	416.75	0.000	1 000.00		1 000.00	
74.301.00	Salaires	3 436.10		4 000.00		5 000.00	
74.303.00	Cotisations aux assurances sociales						
	AVS-APG-AC	316.30		330.00		330.00	
74.304.00	Cotisations aux Caisses de	310.30		330.00		330.00	
	prévoyance	245.80		260.00		260.00	
74.305.00	Cotisations Assurances maladie et						
	accidents	64.35		70.00		70.00	
74.313.00	Achat de plaques pour columbarium			300.00		300.00	
	Frais d'entretien	377.45		1 500.00		500.00	
	Honoraires et prestations de						
	services			1 000.00		1 000.00	
74.390.00	Imputations internes des						
	amortissements	17 980.57		18 933.00		15 922.40	
74.390.10	Imputations internes des intérêts	6 965.95		8 430.85		7 905.95	
74.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		573.00		2 500.00		2 500.00
	CORRECTION DES EAUX,			_			
	ENDIGUEMENTS	18 393.80		21 705.00		16 057.40	
75.300.00	Jetons de présence et frais de						
	commission	3 472.50		150.00		150.00	
	Salaires travaux d'endiguement	3 324.55		1 200.00		5 000.00	
75.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	306.05		75.00		460.00	





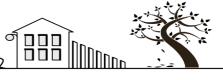




Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budget	t 2018	Budge	t 2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
75.304.00	Cotisations aux Caisses de						
75.304.00		227.05		45.00		358.00	
75.305.00	prévoyance Cotisations Assurances maladie et	237.85		45.00		358.00	
	accidents	62.30		35.00		94.00	
75.314.00	Travaux de conservation des ouvrages	2 096.50		3 000.00			
75.318.10	Honoraires et prestations de services			10 000.00		5 000.00	
75.390.00	Imputations internes des						
	amortissements	1 755.40		4 800.00		3 915.40	
75.390.10	Imputations internes des intérêts	7 138.65		2 400.00		1 080.00	
78	PROTECTION DE LA NATURE		207.60				200.00
78.436.00	Remboursements de tiers		207.60				200.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15 143.81	13 292.50	15 038.20	11 000.00	25 726.16	13 000.00
79.300.00	Jetons et frais de la commission	6 602.20		5 000.00		3 000.00	
79.318.00	Honoraires	2 945.00		5 000.00		8 000.00	
79.351.00	Part. schéma directeur distrct de la Sarine					4 629.55	
79.390.00	Imputations internes des	2 422 25		2.22.1.22			
	amortissements	3 428.36		3 324.00		6 428.36	
79.390.10	Imputations internes des intérêts	2 168.25		1 714.20		3 668.25	
79.431.00	Autorisations de construire		13 292.50		10 000.00		12 000.00
79.436.00	Remboursements de tiers				1 000.00		1 000.00
8	ECONOMIE	13 091.70	281.00	29 590.75	280.00	19 090.45	280.00
80	AGRICULTURE	345.00	281.00	254.00	280.00	350.00	280.00
80.300.00	Traitements et jetons du Conseil		202.00		230.00		200.00
	communal	175.00		100.00		200.00	
80.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC			4.00			
80.319.00	Cotisations SECADA	120.00		100.00		100.00	
80.364.00	Particip. au Syndicat d'améliorations foncières	50.00		50.00		50.00	
80.436.00	Rembours. contrôle feu bactérien	30.00	281.00	30.00	280.00	30.00	280.00
81	FORETS	12 746.70		29 336.75		18 740.45	
81.300.00	Jetons et frais de la commission						
81.300.00		608.50		600.00		600.00	
	Traitement du personnel Cotisations aux assurances sociales	200.85		300.00		300.00	
	Collisations aux assurances sociales	18.50		35.00		35.00	
81.303.00	AVS-APG-AC						
	AVS-APG-AC Cotisations aux Caisses de prévoyance	14.35		15.00		15.00	
81.303.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance Cotisations Assurances maladie et	14.35				15.00 5.00	
81.303.00 81.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	14.35 3.75		5.00		5.00	
81.303.00 81.304.00 81.305.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance Cotisations Assurances maladie et accidents	14.35					









Compto	Dácignation	Compt	oc 2017	Budgo	+ 2010	Budget 2019		
Compte	Désignation	•	es 2017		t 2018			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
9	FINANCES ET IMPOTS	1 612 929.12	4 375 877.69	377 867.20	3 595 268.50	380 250.08	3 768 331.87	
90	IMPOTS	39 318.75	3 777 841.25	12 922.00	3 003 850.00	12 992.00	3 204 675.00	
90.300.00	Jetons et frais de la commission	2 321.75		2 160.00		2 160.00		
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	1 944.25		3 000.00		3 000.00		
90.318.10	Frais de perception d'impôts	1 772.70		1 762.00		1 832.00		
90.319.10	Pertes sur débiteurs	26 008.00						
90.319.20	Imputation forfaitaire d'impôts	829.20						
90.329.00	Escomptes d'impôts et intérêts bonifiés	6 442.85		6 000.00		6 000.00		
90.400.00	Impôt sur le revenu, personnes physiques		2 255 455.10		2 150 000.00		2 350 000.00	
90.400.10	Impôt sur la fortune, personnes physiques		201 778.45		110 000.00		150 000.00	
90.400.20	Impôt à la source		53 586.30		40 000.00		40 000.00	
90.400.40	Impôt sur les prestations en capital		46 106.70		40 000.00		38 000.00	
90.401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		358 315.35		200 000.00		180 000.00	
90.401.10	Impôt sur le capital des personnes morales		31 927.10		40 000.00		30 000.00	
90.402.00	Contribution immobilière		197 896.80		200 000.00		220 000.00	
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et plus-value		211 777.15		60 000.00		70 000.00	
90.404.00	Impôt sur les mutations immobilières		319 321.15		80 000.00		35 000.00	
90.406.00	Impôt sur les chiens		2 964.00		2 600.00		3 000.00	
90.406.20	Impôt sur les appareils et distributeurs		700.00		300.00		300.00	
90.436.00	Rembour. frais de rappels et							
00.100.10	poursuites		11 740.00		1 000.00		2 000.00	
90.436.10	Intérêts de retard		12 408.35		8 000.00		10 000.00	
90.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		73 864.80		71 950.00		76 375.00	
93	PEREQUATION FINANCIERE		163 659.00		174 425.00		190 345.00	
930	PEREQUATION FINANCIERE		163 659.00		174 425.00		190 345.00	
930.462.00	Attribution à la péréquation des ressources		131 937.00		140 496.00		148 904.00	
930.462.10	Attribution à la péréquation des besoins		31 722.00		33 929.00		41 441.00	
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES	328 985.45	361 513.34	364 945.20	416 993.50	367 258.08	373 311.87	
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES	153 495.18	238 584.29	214 948.00	305 677.50	179 285.52	275 195.87	
940.318.00	Frais bancaires et du CCP	3 466.49		3 000.00		3 000.00		
940.322.00	Intérêts des dettes			2 000.00		2 000.00		
940.330.00	Amortissements obligatoires	150 028.69		209 948.00		174 285.52		
940.420.00	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		26.60					
940.490.00	Imputations internes des amortissements		150 028.69		209 948.00		174 285.52	









Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
940.490.10	Imputations internes des intérêts		88 529.00		95 729.50		100 910.35
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	175 490.27	122 929.05	149 997.20	111 316.00	187 972.56	98 116.00
942.300.00	Jetons et frais de la commission	1 461.25		1 500.00		1 500.00	
942.301.00	Salaires	12 392.35		12 000.00		20 000.00	
942.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	1 140.81		750.00		1 900.00	
942.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	612.90		600.00		1 025.00	
942.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	210.81		563.00		350.00	
942.312.00	Eau, énergie, combustible	53 737.44		52 000.00		52 000.00	
942.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	42 565.15		20 000.00		48 000.00	
942.318.00	Assurances ECAB	4 272.00		4 100.00		4 100.00	
942.390.00	Imputations internes des amortissements	33 009.41		32 115.50		33 009.41	
942.390.10	Imputations internes des intérêts	26 088.15		26 368.70		26 088.15	
942.423.00	Loyers des appartements	20 000.13	46 290.00	20 300.70	38 640.00	20 000.13	38 640.00
942.423.10	Loyers des appartements Loyers des parchets, domaines et alpages		11 094.00		10 000.00		10 000.00
942.423.30	Locations autres locaux		2 100.00		2 300.00		2 300.00
942.423.50	Loyers immeuble communal		56 876.00		56 876.00		43 676.00
942.434.00	Taxe utilisation des locaux communaux		3 311.00		2 500.00		2 500.00
942.436.00	Participations de tiers		3 033.65		1 000.00		1 000.00
942.436.10	Retenues sociales sur les salaires		224.40		1 000.00		1 000.00
99	POSTES NON VENTILABLES	1 244 624.92	72 864.10				
99.332.00	Amortissements supplémentaires	343 657.67					
99.382.00	Attributions aux autres réserves	900 967.25					
99.451.10	Recettes extraordinaires sans affectation		22 864.10				
99.482.00	Prélèvement sur réserves		50 000.00				



Récapitulation

Compte	Désignation	Compt	Comptes 2017		Budget 2018		t 2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	388 306.65	65 695.39	427 411.40	65 635.00	454 335.10	70 905.00
1	ORDRE PUBLIC	182 161.35	135 760.55	158 240.10	102 750.00	161 421.45	102 100.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 171 814.44	46 811.04	1 308 194.85	41 118.40	1 480 919.57	106 328.30
3	CULTURE ET LOISIRS	67 531.65		74 953.25		78 284.25	
4	SANTE	333 855.70	2 651.05	366 077.10	10 000.00	409 126.25	10 000.00
5	AFFAIRES SOCIALES	563 097.45	1 130.10	594 123.95	1 200.00	679 859.80	1 200.00
6	TRANSPORTS ET						
	COMMUNICATIONS	266 045.21	41 404.95	385 876.40	72 930.00	324 153.05	72 930.00
7	PROTECTION ET AMEN. DE						
	L'ENVIRONNEMENT	548 907.89	486 761.94	532 170.20	378 500.00	533 899.16	397 200.00
8	ECONOMIE	13 091.70	281.00	29 590.75	280.00	19 090.45	280.00
9	FINANCES ET IMPOTS	1 612 929.12	4 375 877.69	377 867.20	3 595 268.50	380 250.08	3 768 331.87
	TOTALISATION	5 147 741.16	5 156 373.71	4 254 505.20	4 267 681.90	4 521 339.16	4 529 275.17
	Résultat	8 632.55		13 176.70		7 936.01	

Compte de fonctionnement avec un coefficient d'impôts de 84%

Compte	Désignation	Compte	Comptes 2017		t 2018	Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	1 612 929.12	4 375 877.69	377 867.20	3 595 268.50	380 250.08	3 905 731.87
90	IMPOTS	39 318.75	3 777 841.25	12 922.00	3 003 850.00	12 992.00	3 342 075.00
90.300.00	Jetons et frais de la commission	2 321.75		2 160.00		2 160.00	
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	1 944.25		3 000.00		3 000.00	
90.318.10	Frais de perception d'impôts	1 772.70		1 762.00		1 832.00	
90.319.10	Pertes sur débiteurs	26 008.00					
90.319.20	Imputation forfaitaire d'impôts	829.20					
90.329.00	Escomptes d'impôts et intérêts bonifiés	6 442.85		6 000.00		6 000.00	
90.400.00	Impôt sur le revenu, personnes physiques		2 255 455.10		2 150 000.00		2 467 500.00
90.400.10	Impôt sur la fortune, personnes physiques		201 778.45		110 000.00		157 500.00
90.400.20	Impôt à la source		53 586.30		40 000.00		40 000.00
90.400.40	Impôt sur les prestations en capital		46 106.70		40 000.00		39 900.00





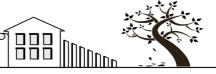




Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budge	t 2018	Budge	t 201 9			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
90.401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		358 315.35		200 000.00		189 000.00			
90.401.10	Impôt sur le capital des personnes morales		31 927.10		40 000.00		31 500.00			
90.402.00	Contribution immobilière		197 896.80		200 000.00		220 000.00			
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et plus-value		211 777.15		60 000.00		70 000.00			
90.404.00	Impôt sur les mutations immobilières		319 321.15		80 000.00		35 000.00			
90.406.00	Impôt sur les chiens		2 964.00		2 600.00		3 000.00			
90.406.20	Impôt sur les appareils et distributeurs		700.00		300.00		300.00			
90.436.00	Rembour. frais de rappels et poursuites		11 740.00		1 000.00		2 000.00			
90.436.10	Intérêts de retard		12 408.35		8 000.00		10 000.00			
90.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		73 864.80		71 950.00		76 375.00			
93	PEREQUATION FINANCIERE		163 659.00		174 425.00		190 345.00			
930	PEREQUATION FINANCIERE		163 659.00		174 425.00		190 345.00			
930.462.00	Attribution à la péréquation des ressources		131 937.00		140 496.00		148 904.00			
930.462.10	Attribution à la péréquation des besoins		31 722.00		33 929.00		41 441.00			
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES	328 985.45	361 513.34	364 945.20	416 993.50	367 258.08	373 311.87			
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES	153 495.18	238 584.29	214 948.00	305 677.50	179 285.52	275 195.87			
940.318.00	Frais bancaires et du CCP	3 466.49		3 000.00		3 000.00				
940.322.00	Intérêts des dettes			2 000.00		2 000.00				
940.330.00	Amortissements obligatoires	150 028.69		209 948.00		174 285.52				
940.420.00	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		26.60							
940.490.00	Imputations internes des amortissements		150 028.69		209 948.00		174 285.52			
940.490.10	Imputations internes des intérêts		88 529.00		95 729.50		100 910.35			
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	175 490.27	122 929.05	149 997.20	111 316.00	187 972.56	98 116.00			
942.300.00	Jetons et frais de la commission	1 461.25		1 500.00		1 500.00				
942.301.00	Salaires	12 392.35		12 000.00		20 000.00				
942.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC	1 140.81		750.00		1 900.00				
942.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	612.90		600.00		1 025.00				
942.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	210.81		563.00		350.00				
942.312.00	Eau, énergie, combustible	53 737.44		52 000.00		52 000.00				









Compte	Désignation	Compte	s 2017	Budge	t 2018	Budge	t 201 9
-		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	42 565.15		20 000.00		48 000.00	
942.318.00	Assurances ECAB	4 272.00		4 100.00		4 100.00	
942.390.00	Imputations internes des amortissements	33 009.41		32 115.50		33 009.41	
942.390.10	Imputations internes des intérêts	26 088.15		26 368.70		26 088.15	
942.423.00	Loyers des appartements		46 290.00		38 640.00		38 640.00
942.423.10	Loyers des parchets, domaines et alpages		11 094.00		10 000.00		10 000.00
942.423.30	Locations autres locaux		2 100.00		2 300.00		2 300.00
942.423.50	Loyers immeuble communal		56 876.00		56 876.00		43 676.00
942.434.00	Taxe utilisation des locaux communaux		3 311.00		2 500.00		2 500.00
942.436.00	Participations de tiers		3 033.65		1 000.00		1 000.00
942.436.10	Retenues sociales sur les salaires		224.40				
99	POSTES NON VENTILABLES	1 244 624.92	72 864.10				
99.332.00	Amortissements supplémentaires	343 657.67					
99.382.00	Attributions aux autres réserves	900 967.25					
99.451.10	Recettes extraordinaires sans affectation		22 864.10				
99.482.00	Prélèvement sur réserves		50 000.00				

Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	388 306.65	65 695.39	427 411.40	65 635.00	454 335.10	70 905.00
1	ORDRE PUBLIC	182 161.35	135 760.55	158 240.10	102 750.00	161 421.45	102 100.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 171 814.44	46 811.04	1 308 194.85	41 118.40	1 480 919.57	106 328.30
3	CULTURE ET LOISIRS	67 531.65		74 953.25		78 284.25	
4	SANTE	333 855.70	2 651.05	366 077.10	10 000.00	409 126.25	10 000.00
5	AFFAIRES SOCIALES	563 097.45	1 130.10	594 123.95	1 200.00	679 859.80	1 200.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	266 045.21	41 404.95	385 876.40	72 930.00	324 153.05	72 930.00
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	548 907.89	486 761.94	532 170.20	378 500.00	533 899.16	397 200.00
8	ECONOMIE	13 091.70	281.00	29 590.75	280.00	19 090.45	280.00
9	FINANCES ET IMPOTS	1 612 929.12	4 375 877.69	377 867.20	3 595 268.50	380 250.08	3 905 731.87
	TOTALISATION	5 147 741.16	5 156 373.71	4 254 505.20	4 267 681.90	4 521 339.16	4 666 675.17
	Résultat	8 632.55		13 176.70		145 336.01	



Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC					440,000,00	
	ONDRE POBLIC					110 000.00	
45	AAU ITAIDE					110 000 00	
15 502 10	MILITAIRE					110 000.00	
15.503.10	Assain.et mise aux normes butte de tir et ciblerie					110 000.00	
6	TRANSPORTS ET						
	COMMUNICATIONS	200 644.20		478 200.00		100 000.00	
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE						
	CIVIL	200 644.20		478 200.00		100 000.00	
62.501.01	Assainis. Rte de la Montagnette	197 084.50		420 000.00			
62.501.02	Assainis. Rte Buisson-des-Clous			43 200.00			
62.501.03	Frais études Valtraloc					100 000.00	
62.501.10	Eclairage public	3 559.70		15 000.00			
7	PROTECTION ET AMEN. DE						
,	L'ENVIRONNEMENT						
	LEIVIRONNENEN	99 617.21	459 369.25	1 120 500.00	256 800.00	888 000.00	200 000.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	20 626.86	110 468.20	113 000.00	70 000.00	328 000.00	90 000.00
70.501.10	Collecteur eau de boisson	120.35		75 000.00		310 000.00	
	Bouclage secteur route de Fribourg, 250'000						
	Assainissement secteur route du Moulin, 60'000						
70.501.30	Etude captage d'eau - report	19 047.01		38 000.00		18 000.00	
70.509.00	Mise à jour du plan de base	1 459.50					
70.610.00	Taxes de raccordements		110 468.20		70 000.00		90 000.00
71	PROTECTION DES EAUX	95 047 65	00.000.30	FF0 000 00	FO 000 00	F30 000 00	110 000 00
71.501.30	Assainissement du réseau	-85 947.65	89 985.35	550 000.00	50 000.00	530 000.00	110 000.00
71.301.30	d'épuration	-102 260.95		550 000.00			
71.501.50	Ass. réseau Mise séparatif Rte de	102 200.55		330 000.00			
71.301.30	Fribourg Laiterie-Sarina - report	16 313.30				530 000.00	
71.610.00	Taxes de raccordements	10 313.30	89 985.35		50 000.00	330 000.00	110 000.00
			00 000.00		00 00000		
	CINACTICAL	46 805.35		132 500.00			
74	CIMETIERE			1	+	1	1
74 74.501.00	Réfection mur du cimetière	46 805.35		132 500.00			
	Réfection mur du cimetière			132 500.00			
			258 915.70	132 500.00 310 000.00	136 800.00		
74.501.00	Réfection mur du cimetière CORRECTION DES EAUX,	46 805.35	258 915.70		136 800.00		
74.501.00 75	Réfection mur du cimetière CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	46 805.35 50 463.10	258 915.70	310 000.00	136 800.00		



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	67 669.55		15 000.00		30 000.00	
79.509.00	Révision du plan d'aménagement						
	local	67 669.55		15 000.00		30 000.00	

Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC					110 000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	200 644.20		478 200.00		100 000.00	
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	99 617.21	459 369.25	1 120 500.00	256 800.00	888 000.00	200 000.00
	TOTALISATION	300 261.41	459 369.25	1 598 700.00	256 800.00	1 098 000.00	200 000.00
	Résultat	159 107.84			1 341 900.00		898 000.00

Compte des investissements avec comptes 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC					110 000.00	
15	MILITAIRE					110 000.00	
15.503.10	Assain.et mise aux normes butte de tir et ciblerie					110 000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	207 473.40		478 200.00		100 000.00	
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	18 473.40		478 200.00		100 000.00	
62.501.01	Assainis. Rte de la Montagnette			420 000.00			
62.501.02	Assainis. Rte Buisson-des-Clous			43 200.00	·		<u>'</u>









			<i>∨</i> Ø				
Compte	Désignation	Compte	es 2017	Budget	t 2018	Budge	t 2019
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62.501.03	Frais études Valtraloc					100 000.00	
62.501.10	Eclairage public	18 473.40		15 000.00		200 000.00	
CE	TRAFIC DECIGNAL ET TRANSPORT	100,000,00					
65 65.501.10	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT Achat Bus scolaire 47 pl.	189 000.00 189 000.00					
05.501.10	Acriat Bus scolaire 47 pi.	189 000.00					
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	1 366 940.35	744 767.10	1 120 500.00	256 800.00	888 000.00	200 000.00
70		40.500.55	400 500 00	442.000.00	70.000.00	222 222 22	
70 501 10	APPROVISIONNEMENT EN EAU	10 568.55	133 602.20	113 000.00	70 000.00	328 000.00	90 000.00
70.501.10 70.501.30	Collecteur eau de boisson	4 518.55		75 000.00		310 000.00	
70.501.30	Etude captage d'eau Taxes de raccordements	6 050.00	133 602.20	38 000.00	70 000.00	18 000.00	00 000 00
70.010.00	raxes de raccordements		155 002.20		70 000.00		90 000.00
71	PROTECTION DES EAUX	464 218.05	131 389.70	550 000.00	50 000.00	530 000.00	110 000.00
71.501.30	Assainissement du réseau d'épuration	444 218.05		550 000.00			
71.501.50	Ass.réseau Mise séparatif Rte						
	Fribourg Laiterie-Sarina	20 000.00				530 000.00	
71.610.00	Taxes de raccordements		131 389.70		50 000.00		110 000.00
74	CIMETIERE	13 097.30		132 500.00			
74.501.00	Réfection mur du cimetière	13 097.30		132 500.00			
75	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	794 581.15	479 775.20	310 000.00	136 800.00		
75.501.10	Ruisseau du Palon	784 370.80		120 000.00			
75.501.20	Ouverture partielle Ruisseau des Combes	10 210.35		190 000.00			
75.661.00	Subventions cantonales		479 775.20		136 800.00		
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	84 475.30		15 000.00		30 000.00	
79.500.00	Remaniement parcellaire	53 762.40					
79.509.00	Révision du plan d'aménagement local	26 129.75		15 000.00		30 000.00	
79.509.10	Mensuration cadastrale	4 583.15		13 000.00		30 000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	883 744.80	1 713 391.45				
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES	138 977.70					
942	IMMEUBLES PATRIMOINE						
	FINANCIER	138 977.70					
942.501.10	Travaux bâtiments	138 977.70					
99	POSTES NON VENTILABLES	744 767.10	1 713 391.45				
99.590.00	Report des investissements	744 767.10	1 /13 391.45				
99.690.00	Report des investissements	7-1-7-07.10	1 713 391.45				



Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2018		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC					110 000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	207 473.40		478 200.00		100 000.00	
	PROTECTION ET AMEN. DE						
7	L'ENVIRONNEMENT	1 366 940.35	744 767.10	1 120 500.00	256 800.00	888 000.00	200 000.00
9	FINANCES ET IMPOTS	883 744.80	1 713 391.45				
	TOTALISATION	2 458 158.55	2 458 158.55	1 598 700.00	256 800.00	1 098 000.00	200 000.00
	Résultat				1 341 900.00		898 000.00



INVESTISSEMENTS SOUMIS AU VOTE

Stand de tir : assainissement et mise aux normes de la butte de tir et de la ciblerie

La société de Tir exploite et entretient depuis 1948 le stand de tir situé sur la commune de Prezvers-Noréaz et les cibles qui sont sises sur le territoire de la commune de Noréaz. Les communes de Corserey en 1998 et de Ponthaux en 2015 ont rejoint la société.

La société de Tir est active pour des raisons militaires, dans le cadre des tirs obligatoires, mais aussi et surtout dans le cadre du tir sportif, avec ses 80 membres actifs et ses 25 jeunes tireurs. Notre société de Tir encadre et forme ainsi de très nombreux jeunes. Elle se met régulièrement en évidence dans divers concours.

Depuis plusieurs années, la ciblerie doit être mise aux normes et des récupérateurs de balles doivent être installés d'ici à 2020 au plus tard. De plus, nous savons que la butte de tir nécessite une dépollution. Le subventionnement par la Confédération de la dépollution est directement lié au fait d'avoir mis en place les récupérateurs de balles.

Nous avons dernièrement convenu d'une clé de répartition avec les communes partenaires pour tous ces travaux. Ainsi, pour ce qui est de l'entretien de la ciblerie et de la mise en place des récupérateurs de balles, c'est au prorata du nombre d'habitants (population légale) que nous répartirons les frais. Pour ce qui est de la dépollution de la butte, c'est en tenant compte de la date d'entrée dans la société que nous établirons la répartition.

Une fois les subventions déduites (environ 50%), un montant de 250'000 francs sera à répartir. Ce chiffre sera encore affiné grâce à l'étude actuellement mandatée auprès du bureau Hydrosol. Pour la commune de Prez-vers-Noréaz, c'est un montant total de 110'000 francs qui sera soumis au vote. Le travail sera réalisé sur plusieurs années entre 2019 et 2021.

Afin de garantir la pérennité de notre société de Tir, le Conseil communal vous demande d'accepter le crédit de 110'000 francs.

Vincent Gremaud, syndic



Réseau d'eau communal

Le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) est terminé. Le bureau RWB, en charge de sa réalisation, a identifié les faiblesses du réseau communal.

Il s'agit maintenant pour la commune de réaliser les travaux nécessaires par ordre de priorité, afin de limiter les pertes et mettre en conformité l'alimentation des bornes hydrantes (protection incendie).

La première étape concerne le bouclage de l'entrée du village le long de la route de Fribourg. Ce secteur du réseau est en proie à des pertes permanentes dues au vieillissement des installations. Cet assainissement est devisé à 250'000 francs.

Elle sera complétée par le remplacement de la conduite qui alimente les maisons le long de la route du Moulin, qui fait régulièrement l'objet de ruptures nécessitant des réparations dans l'urgence. La mise en place de cette nouvelle conduite coûtera 60'000 francs.

Ces travaux seront en partie subventionnés par l'ECAB, dans le sens où ils concernent également la défense incendie.

Les étapes suivantes (mise en conformité des captages et du réservoir) dépendent principalement du résultat de l'étude de la source des Romains.

La fusion des communes, qui verrait Noréaz rejoindre l'AESO, pourrait également apporter une dynamique intéressante. Le captage de Noréaz pourrait compléter celui des Romains et rentabiliser davantage les investissements nécessaires au transport de l'eau vers le réservoir.

Pierre Bovet



Plan d'aménagement local : budget complémentaire

La révision du PAL (plan d'aménagement local) est à bout touchant. L'enquête publique est terminée et le dossier sera très prochainement déposé au SECA.

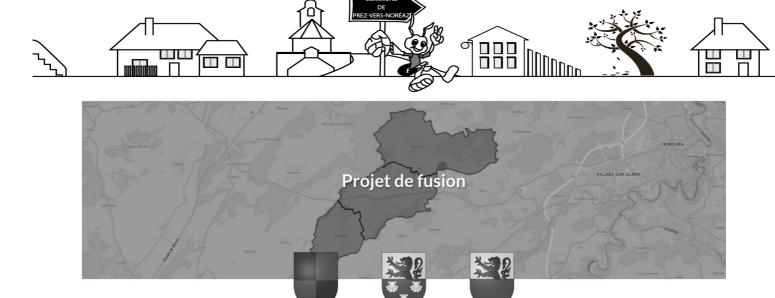
Les séances de conciliation ont été effectuées avec les opposants. La commune a pris les décisions sur les oppositions.

Le budget a été dépassé. La raison principale est l'application de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), qui a nécessité plusieurs adaptations en cours de procédure, tel que le calcul de dimensionnement.

D'autres facteurs ont influencé les coûts de sa réalisation, comme la nouvelle mensuration et la prise en compte du cadastre transitoire.

Le montant complémentaire de 30'000 francs qui vous est soumis dans le budget d'investissement devrait couvrir la totalité des dépenses.

Pierre Bovet



Corserey

Informations sur le projet de fusion

Prez-vers-Noréaz

Comme annoncé au mois de septembre par tous-ménages (toujours disponible sur les sites de nos trois communes), les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz ont mené à bien un important travail en vue de la fusion : un inventaire complet des synergies entre les trois communes a ainsi été réalisé.

Les nombreuses questions en lien avec toute fusion ont été discutées. Et nous sommes satisfaits de constater qu'aucun problème essentiel ne s'est imposé lors de discussions qui se sont toujours révélées cordiales, franches, ouvertes et constructives.

La convention de fusion sera signée fin novembre pour être publiée dans le feuille officielle en décembre.

Voici pour rappel les délais que nous nous sommes fixés, avec en plus les dates des informations officielles à la population.

Chaque citoyenne et citoyen est libre de participer à la séance de son choix. Ces séances d'information seront encore confirmées par tous-ménages. Un site internet qui contiendra toutes les réflexions sera également mis à disposition de chacun.

Novembre 2018 • Signature de la convention en vue de la publication, des séances d'information et de la votation.

 Séance de discussion / information avec des représentants des sociétés villageoises : 19 décembre à Corserey



Décembre 2018	 Publication : la convention de fusion est publiée par les conseils communaux dans la Feuille officielle, dans le délai de 30 jours dès la signature de la convention.
Janvier 2019	 Séance d'information fusion à Corserey : Lundi 14 janvier Séance d'information fusion à Noréaz : Mardi 15 janvier Séance d'information fusion à Prez-vers-Noréaz : Mercredi 16 janvier
Février 2019	 Votation : le vote aux urnes doit avoir lieu simultanément dans toutes les communes. Date probable : 10.02.2019 (date de scrutins fédéraux).

Les conseils communaux des trois communes espèrent vous rencontrer nombreux lors de ces informations officielles et espèrent pouvoir compter sur votre soutien dans ces démarches !

Les Conseils communaux de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz





SAPINS DE NOËL – CARTONS DU CŒUR

La traditionnelle vente de sapins se déroulera le

SAMEDI 15 décembre 2018 à 10h30 devant l'école

Le bénéfice de cette vente sera entièrement versé aux écoles, notamment pour l'organisation du camp de ski.

Lors de la vente des sapins, le groupement des Dames vous propose de participer à l'action



« CARTONS DU CŒUR »

Vous pourrez amener de quoi garnir ces fameux cartons d'entraide!

Les dons suivants sont les bienvenus :

Fruits et légumes en boîte, thon, viande en boîte, sucre, sel, potage en sachet, crème en sachet, pâtes diverses, spaghettis, riz, raviolis, tomates et maïs en boîte, parfait, concentré de tomate, corn flakes, bircher, thé, café, cacao soluble, chocolat, biscuits, biscottes, huile et vinaigre, moutarde, fromage en boîte, confiture, miel, savon, dentifrice, shampooing, produit à vaisselle, produit à lessive, papier WC, etc.

Les dons en espèce sont aussi les bienvenus.



HORAIRES DE FIN D'ANNEE



L'administration communale sera fermée du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Horaire habituel d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat communal

Tél. 026-470.13.33 – Fax 026-470.06.83

 $e\hbox{-}mail: secretariat@prez\hbox{-}vers\hbox{-}noreaz.ch$

lundi 8h00-11h30 + 17h00-19h00

mardi 8h00-11h30

mercredi fermé

jeudi 8h00-11h30 + 14h00-17h00

vendredi fermé

Caisse communale

Tél. 026-470.13.37

e-mail: caisse@prez-vers-noreaz.ch

lundi 17h00-19h00 mardi 8h00-11h30

Les veilles de fêtes, l'administration est fermée une heure plus tôt.

La déchetterie sera fermée uniquement le mercredi 26 décembre 2018 et le mercredi 2 janvier 2019



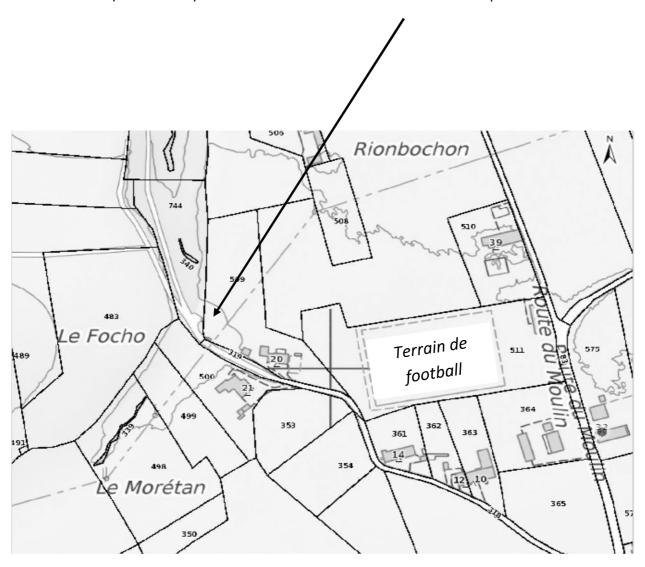
Horaire habituel de la déchetterie

Horaire d'hiver (heure d'hiver)		Horaire d'été (heure d'été)		
Lundi	10h00-11h30	Lundi	10h00-11h30	
Mercredi	16h00-17h00	Mercredi	18h00-19h00	
Samedi	09h00-11h30	Samedi	09h00-11h30	



BRANCHES – SAPINS DE NOEL

Doivent être déposés à l'emplacement situé au lieu-dit « Le Focho ». Voir plan ci-dessous.





RAPPEL : SUBVENTIONNEMENT DES ABONNEMENTS DE TRANSPORTS PUBLICS

Nous vous rappelons que notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète :

Tout abonnement acheté dès le 1^{er} janvier 2018 (la date d'achat fait foi) est subventionné selon le tarif suivant :

- Abonnements demi-tarif CFF: CHF 40.-/an.
- Abonnements nominatifs: 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 100.-/an.

×

Transports publics – demande de subventionnement communal

(à envoyer ou à déposer à l'administration communale, rte de Fribourg 19, 1746 Prez-vers-Noréaz)

NOM :	Prenom:
Rue :	
Date d'achat de l'abonnement :	
No compte bancaire ou postal :	
Titulaire du compte :	
Lieu, date:	Signature :

A annexer : copie de l'abonnement + copie de la quittance d'achat



Chaperon Rouge:

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous!



Baby-sitting:

pour les sorties du soir ou du week-end

• Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance ?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements:

Tél.: 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch



samedi 8 décembre 2018 de 08h00 à 13h00

devant le garage CHASSOT à Prez-vers-Noréaz

VENTE DE CUCHAULES ET
PAINS CUITS AU FEU DE BOIS,
VIN CHAUD ET PÂTISSERIES, PELUCHES







CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2019 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence			
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi			
		Le 3 ^{ème} jeudi du mois, l'après-midi			
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	17 janvier 18 avril 18 juillet 17 octobre	21 février 16 mai 22 août (4ème) 21 novembre	21 mars 13 juin (2ème) 19 septembre 19 décembre	
		Le 1 ^{er} mardi du mois, l'après-midi			
Corminboeuf	Ecole Rte du Centre 27 Local de la buvette	8 janvier (2 ^{ème}) 2 avril 2 juillet 1 ^{er} octobre	5 février 7 mai 6 août 5 novembre	5 mars 4 juin 3 septembre 3 décembre	
		Le 1 ^{er} lundi du mois, le matin			
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	7 janvier (2 ^{ème}) 1 ^{er} avril 1 ^{er} juillet 7 octobre	4 février 6 mai 5 août 4 novembre	4 mars 3 juin 2 septembre 2 décembre	
		Le 1 ^{er} mercredi du mois, le matin			
Grolley	Cure Place de l'Eglise 2 rez-de-chaussée	9 janvier (2 ^{ème}) 3 avril 3 juillet 2 octobre	6 février 1 ^{er} mai 7 août 6 novembre	6 mars 5 juin 4 septembre 4 décembre	
Prochainemen	t à Avry-Bourg! Le re	endez-vous des f	amilles		





CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2019 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence			
		Le 3 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi			
Lentigny	Bâtiment communal Rte d'Onnens 11 1er étage	15 janvier 16 avril 16 juillet 15 octobre	19 février 21 mai 20 août 19 novembre	19 mars 18 juin 17 septembre 17 décembre	
		Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi			
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym		25 février 27 mai 26 août 25 novembre	25 mars 24 juin 23 septembre 23 décembre	
Neyruz	Maison paroissiale Rte de Romont 5 rez-de-chaussée	25 janvier	u mois, l'après-midi 22 février 24 mai 23 août 29 novembre (5ème	22 mars 28 juin 27 septembre	
Rossens	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	Salle au-dessus de 10 avril 8 mai 12 juin		12 juin 11 septembre	

Prochainement à Avry-Bourg! Le rendez-vous des familles

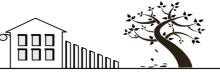


Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice. Possibilité d'avoir une consultation sans rendez-vous.









- > 12 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS) DU DISTRICT DE LA SARINE
- > 6 ANTENNES DU SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
- > COMMISSION DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES

Un seul numéro: 026 425 55 25

BIENVENUE AU CENTRE DE COORDINATION DU RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE













NOUVEAU

Un guichet unique est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée à ses besoins.

Une nouveauté au service des personnes âgées et de leurs proches

Le Centre de coordination du Réseau santé de la Sarine (RSS) a pour objectif de coordonner le plus efficacement possible les différentes prestations destinées aux personnes âgées de notre district (EMS, Aides et soins à domicile, Indemnités forfaitaires).

Il facilite grandement l'accès des personnes âgées et de leur famille aux prestations du RSS et des EMS du district.

Le personnel de ce guichet unique oriente les personnes concernées vers les services les plus adaptés et gère les demandes d'entrée dans les 12 EMS, qui, à eux tous, accueillent 900 résidentes et résidents.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale des besoins dans le district.

RSS - Centre de coordination Le Quadrant Rue St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg T: 026 425 55 25 www.santesarine.ch/cdc

























